

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"
A FESSENHEIM
SEANCE DU 26 mai 2008**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 26 mai 2008 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 28 avril 2008
2. Présentation des missions par le personnel (1^{ère} partie)
3. Informations – communications :
 - 3.1. Salon de l'Artisanat et des Métiers 2008
 - 3.2. Missions ENCLI à Paris et ARCICEN
4. Actions culturelles 2008 – initiation à l'orgue – frais supplémentaires
5. Personnel – validation de services
6. Pépinière d'entreprises : travaux VRD – avenant lot « réseaux humides »
Zone Industrielle Koechlin
7. Déchets – compte rendu du comité consultatif : collecte et traitement DEEE et bois
8. Mutualisation des moyens - compte-rendu du comité consultatif
9. Vente de terrain dans la Zone Industrielle Koechlin
10. Charte de développement : validation du programme d'actions définitif 2008
11. Travaux communaux :
 - 11.1. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif – avenant honoraires architecte
 - 11.2. ROGGENHOUSE : Lotissement communal – finition voirie – ouverture de crédit
12. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil Communautaire
13. Divers
 - 13.1. Site Internet
 - 13.2. Tour de Table

Membres présents : Mme Agnès KIEFFER et MM. Etienne SIGRIST, Patrice WALTISPERGER, Pierre ENGASSER, Henri MASSON, Frédéric GOETZ, Vice présidents, M. Philippe HEID Assesseur.

Mmes Fabienne STICH – Agnès MATTER-BALP et MM. Jean-Marc LOEWERT, François BERINGER, Bernard BRUN, François WASSMER, Pierre RENTZ, Cyrille LHUILLIER, Cédric LEPAUL, Eric MICHELAT, Jean GOETZ et Mario HEGY.

Membre excusé : néant

Excusés par ailleurs : MM. Michel HABIG, Conseiller Général du canton d'Ensisheim & Alexis MARGRAFF, Trésorier de Blodelsheim.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 20 h 10. Il salue l'assemblée présente, les auditeurs libres venus en nombre, le personnel ainsi que la presse. Il donne lecture de l'ordre du jour. Il fait part des excuses de MM. Michel HABIG Conseiller Général et Alexis MARGRAFF Trésorier.

Sans transition, il passe alors au point un de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès verbal des délibérations du Conseil du 28 avril 2008

M. le Président invite le Conseil communautaire à approuver le compte rendu de ses dernières délibérations qui comprenait quatorze points dont un divers.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le procès-verbal qui est signé sur le champ.

2. Présentations des missions par le personnel

M. Le Président avait proposé au Conseil communautaire que chaque membre du personnel présente ses missions.

Il donne la parole aux quatre agents présents, les six autres s'acquitteront de cette tâche lors du prochain Conseil du 16 juin.

Tour à tour, Mmes Emmanuelle PARANT et Fabienne WASSMER ainsi que MM. Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE présentent leurs missions à l'aide d'une projection vidéo. Ces documents sont annexés au présent PV.

M. le Président saisit l'opportunité pour dire que le RAM pourrait être développé davantage. Il est également proposé de rappeler dans les communes (flash infos) les missions et compétences du RAM.

A la fin des exposés, M. le Président fait part au Conseil de la naissance le 21 mai dernier de la petite Elise dans le foyer de notre collaboratrice Mme Carole FRITZ. Au nom de l'ensemble des délégués et du personnel, il adresse ses plus vives félicitations à M. et Mme FRITZ et bonne santé à Elise. Comme le veut la coutume, un bouquet de fleurs a été envoyé à la jeune maman qui nous adresse en retour ses sincères remerciements.

3. Informations – Communications :

3.1. Salon de l'artisanat et des métiers 2008

MM le Président et Fabrice Krieger présentent ce dossier. A ce jour, plus de soixante entreprises et partenaires sur les 80 établissements intéressés ont déposé leur dossier d'inscription au Salon qui se tiendra du 26 au 28.9.2008 à Rumersheim-le-Haut. La première réunion d'information avec les exposants a eu lieu le 23 avril 2008. La prochaine se tiendra le 19 juin.

L'association Essor des Professionnels de la Hardt, chargée de l'animation, a "bouclé" le programme des prestations.

Ce Salon triennal « entre » dans le cadre de la Charte de développement local avec le Conseil Général. Le coût de ce Salon est estimé à 87 500 € TTC. Le Département y participera à hauteur de 60%, soit 52 500 €. Un crédit de 80 000 € est déjà inscrit au B.P. 2008, article 6574.

Le Conseil en prend acte.

3.2. Missions ENCLI à Paris et ARCICEN :

M. le Président présente ce point à l'ordre du jour.

M. François BERINGER, Maire de Blodelsheim et délégué de la Commune à l'Essor du Rhin, a représenté notre groupement à la réunion de l'ENCLI à Paris le 20 mai dernier, il en fait le compte-rendu. M. François WASSMER y assistait également pour le compte de la commune de FESSENHEIM. L'ENCLI rassemble toutes les Commissions Locales d'Information (CLI) sous son égide sur le plan national.

M. BERINGER rappelle que la Commission Locale de Surveillance (CLS) est l'interface entre l'exploitant et la population.

La CLS actuelle va être changée en CLI. Elle devra être opérationnelle au 1er janvier 2009 (loi du 13.6.2006 et décret du 12.3.2008). Elle comprendra 10 Conseillers généraux, 5 Maires, des représentants des syndicats du personnel, des associations environnementales, Députés, Sénateurs,

délégués intercommunaux, personnalités qualifiées. Elle sera présidée par le Président du Conseil Général ou un représentant qu'il désignera parmi ses pairs. Il faut toujours qu'il y ait au moins 50 % d'élus dans la commission.

Le Conseil est d'avis qu'il serait bon que le siège de la future CLI pour le CNPE soit à Fessenheim.

Par ailleurs, la Communauté de communes « Essor du Rhin » est membre de l'ARCICEN, association qui regroupe les communes et les EPCI d'implantation de centrales nucléaires. Elle a pour but et compétence, entre autres, la fiscalité des centrales nucléaires versées aux communes et groupements de communes.

L'assemblée générale aura lieu à Paris le 19 juin prochain. M. François BERINGER s'y rendra pour représenter notre groupement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, prend en charge le coût des frais de déplacement (transport et autres) à l'article 6532 du B.P. 2008.

4. Actions culturelles 2008 – Initiation à l'orgue – frais supplémentaires

Mme Agnès KIEFFER, Vice Présidente, présente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du 17 décembre 2007, le Conseil avait pris en charge cette action dans le cadre des prestations culturelles, sportives et éducatives 2008 dont l'organisation avait été décidée. Une initiation à l'orgue est ainsi faite à toutes les écoles élémentaires des communes de l'Essor du Rhin. S'en suit un concert à la fin de ce périple d'initiation.

M. Jean GOETZ rajoute que l'Alsace est très « riche » en bels orgues.

Mme STICH estime que cette initiation à l'orgue pour les enfants est une bonne publicité pour que les parents s'y intéressent et participent.

Le Conseil de Fabrique de la paroisse Sainte-Colombe de Fessenheim nous demande, par lettre du 28 avril 2008, une aide complémentaire compte tenu du coût de la location d'un chapiteau à installer devant la salle de musique à Fessenheim. Coût : 803,71 € TTC (672 € HT). La Commune de Fessenheim prendrait la ½ du coût à sa charge, l'autre ½ pourrait être payée par la Communauté de communes Essor du Rhin soit 402 €.

Les crédits seraient à prendre à l'article 62321 du BP 2008.

Le Conseil communautaire, après délibération, autorise la prise en charge de cette dépense.

5. Personnel – Validation des services

5.1. Validation de services

M. le Président donne connaissance au Conseil de la demande de validation de services qui nous est parvenue du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Haut Rhin pour Melle Audrey FRICKER pour les périodes d'emploi au sein de nos services à savoir du 1.7.1997 au 31.7.1997, puis du 1.7.1998 au 31.7.1998 et enfin du 2.7.2001 au 27.7.2001.

La somme réclamée à l'employeur s'élève à 554,73 € pour cette période.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise la prise en charge de cette contribution aux charges patronales pour 554,73 € pour les périodes indiquées à verser à la CNRACL. Les crédits sont à prendre à l'article 6218 du BP 2008.

5.2. Personnel saisonnier

Comme chaque année, la Communauté de Communes embauchera des stagiaires vacances.

Quatre jeunes saisonniers tiendront le Point Information Tourisme installé à proximité de la Maison des Energies de Fessenheim du 1er juin au 28 septembre 2008.

Trois autres stagiaires viendront renforcer le personnel communautaire durant les congés scolaires à la maison de l'Essor du Rhin de juin à août 2008.

Les crédits sont prévus à l'article 6413 du BP 2008.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise la prise en charge de ces postes saisonniers sur la base de l'indice brut 314 (agent administratif de 2ème classe au 6ème échelon).

6. Pépinière d'entreprises : travaux VRD – Avenant lot "Réseaux humides" – Zone Industrielle Koechlin :

6.1. Pépinière d'entreprises :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président et Fabrice Krieger commentent ce dossier.

Pour information, les travaux de VRD ont démarré ce matin. Une première réunion de chantier a eu lieu le 21 mai dernier.

A la demande du Syndicat d'Eau Potable de Balgau – Fessenheim – Nambenheim, la pose d'un compteur général pour la distribution en eau potable de la pépinière dans le cadre du lot "alimentation en eau potable" est souhaitée. Coût estimé par la DDAF : ~ 1 200 € TTC. Cette dépense sera prise en charge par le SIAEP. Notre groupement en assurera le préfinancement puis le recouvrement.

Le marché de base souscrit avec l'entreprise Eurovia s'élève à 73 464,30 € TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, valide le nouveau prix unitaire non inclus dans le bordereau de prix initial.

La volonté de la CCER est de construire un bâtiment qui utilise les énergies renouvelables (pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques), mais aussi économe en énergie (basse consommation). L'ADEME et la Région Alsace ont lancé un appel à projet « Bâtiments économes en Energie ». L'objectif est d'avoir en Alsace des bâtiments représentatifs résidentiels et tertiaires. Pour ce faire, une étude thermique doit être réalisée. Elle est estimée à 10 000 € HT. Elle est financée à 80 % si elle respecte le cahier des charges établi par l'ADEME. Si le projet est retenu par la Région, le surcoût des travaux (isolation, etc..) est totalement pris en charge par l'ADEME et la Région.

Des informations sont également données quant à l'état d'avancement de la demande de permis de construire, de l'autorisation de défrichement ainsi que de la consultation publique pour les travaux de purge à réaliser sur le terrain d'assiette de la pépinière (friche industrielle d'EDF suite à la construction de la Centrale hydraulique).

Par ailleurs, le Conseil prend acte qu'une ½ douzaine d'entreprises se sont déjà portées candidates pour s'installer dans la pépinière.

Le Conseil, après délibération, valide le choix du bureau d'études retenu après consultation pour l'étude thermique : SERAT de Mulhouse pour un montant de 12 000 TTC.

6.2. Zone Industrielle Koechlin – Situation des démarches

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président, présente ce point de l'ordre du jour.

Le 6 mai dernier, une première réunion de travail a eu lieu en présence de M. Conus, Architecte, maître d'œuvre pour la mise au point du projet.

Cette réunion a été suivie par une seconde le 20 mai 2008 avec un nouveau projet tenant compte des propositions évoquées lors de la 1^{ère} rencontre. Après une nouvelle réflexion et débats, le Comité consultatif a souhaité que la demande d'autorisation de lotissement porte sur l'ensemble de la zone (10,6 ha), que les eaux pluviales et de ruissellement traitées soient déversées dans le Muhlbach. L'architecte est chargé de prendre contact avec la MISE (loi sur l'Eau) afin de recueillir leur avis. Cela aura comme incidence, en cas d'accord de la MISE, de ne pas être obligé de poser une

conduite de diamètre respectivement de 1,2 et 2 mètres avec deux puits perdus d'un coût de réalisation élevé. Le Cabinet d'architecte a été missionné pour calculer le coût de ces prestations pour être soumis à décision au Conseil communautaire dans sa séance du 16 juin prochain.

Ces travaux pourraient être réalisés en deux tranches. L'une, ferme pour la réfection définitive de la chaussée et des trottoirs (tranche déjà existante et occupée partiellement par des entreprises). L'autre en tranche conditionnelle. Pour l'obtention de bons prix, l'avis d'appel public à la concurrence pourrait être lancé en même temps pour les deux tranches. Cependant, afin de ne pas trop retarder le projet, et pour des raisons d'esthétisme et d'image de notre zone, la réalisation de la tranche ferme pourrait être lancée dès maintenant.

Par ailleurs, afin de permettre ces travaux, un levé topographique sera réalisé par le géomètre-expert M. Marc JUNG. Le terrain étant arboré et broussailleux, un paysagiste a été missionné pour dégager les parties nécessaires au relevé.

Un crédit de 1 171 000 € est ouvert à l'article 23130 du BP 2008.

Le Conseil en prend acte.

7. Déchets – Compte rendu du Comité Consultatif : Collecte et traitement DEEE et Bois :

M. Frédéric GOETZ, Vice Président, présente ce point de l'ordre du jour.

Le Comité Consultatif pour l'environnement s'est réuni le 5 mai dernier. Il avait à analyser la mise en application de la collecte et du traitement des DEEE ainsi que du bois.

Jusqu'à ce jour, les déchets électriques et électroniques se retrouvaient dans les « encombrants ». Des offres de prix pour ces prestations ont été sollicitées à COVED.

Le Comité propose au Conseil les solutions suivantes :

DEEE : la proposition de mise en place de caisses grillagées de 1,5 m³, à raison de deux par déchetterie à mettre dans le box/garage. Coût des locations annuelles : 1 600 €/an. Dans le cadre de la convention signée avec l'organisme coordonnateur OCAD3E, une subvention de 20 €/T est accordée pour le volume collecté à Fessenheim (subvention uniquement accordée par tranche de 10 000 habitants).

Bois : un stock important de bois à Fessenheim et à Munchhouse (les dépôts les plus importants respectivement 75 tonnes et 70 tonnes) a amené le Comité consultatif de l'environnement à solliciter des devis pour le traitement du bois. Ces prestations ponctuelles s'élèvent à 45 € la tonne (broyage sur place, transport et traitement). Une réflexion est actuellement en cours afin de trouver la meilleure solution à adopter pour le règlement de cette opération. Le Comité consultatif se réunira une nouvelle fois le 2 juin 2008 à 18 h.

Le Conseil communautaire, après délibération, prend en charge la prestation de collecte et de traitement des DEEE et autorise M. le Président ou son représentant à signer les documents y relatifs (marché, lettre de commande).

Il s'agit de prévoir l'information à la population.

8. Mutualisation des moyens – compte rendu du comité consultatif :

M. Henri MASSON, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

Une 1^{ère} réunion de la Commission « Mutualisation des moyens » a eu lieu le 22 mai dernier. Il s'agissait de mettre en place la commission, de faire l'inventaire des dossiers déjà traités (SIG, TERI, Banque de matériels, Intranet/Extranet, contrôles règlementaires...) et de prévoir des pistes de travail avec définition des priorités 2008.

M. Masson en fait le compte rendu en listant les prestations et moyens évoqués lors de cette réunion dont certains sont déjà mutualisés, à savoir :

- ✚ SIG les mises à jour du cadastre sont faites pour toutes les communes – la mise en place des réseaux secs et humides est en cours – la mise à jour fiscale (TH-FB-FNB & TP) est réalisée annuellement (par CD)
- ✚ Inspections réglementaires relatives aux aires de jeux (tous les 3 ans) et aux installations électriques (tous les ans) ont fait l'objet d'un contrat sur trois ans tacitement reconductible d'année en année.
- ✚ Banque de matériels : par faute de place de stockage à l'Essor du Rhin, certains matériels n'ont pas encore pu être achetés (barrières métalliques par exemple). Les communes sont invitées à produire un inventaire des biens qui pourraient être mis à disposition de l'intercommunalité. La question se pose également s'il faut encore acheter d'autres matériels ?
- ✚ TERI : ce transport à la demande est très sollicité. Il va en augmentant. La question de prendre en charge de nouveaux trajets vers Neuf-Brisach, le Centre Haut-Rhin est à l'étude.

Il a par ailleurs été question d'autres services qui pourraient être mutualisés, tels que :

- ✚ Entretien et élagage des arbres,
- ✚ Balayage des rues,
- ✚ Nettoyage des tabourets-siphons de rues et des puits perdus,
- ✚ Mise en place d'un Extranet,
- ✚ Mise à disposition de personnel : remplacement par du personnel intercommunal ou même d'autres communes membres de l'Essor du Rhin.

D'autres points ont été abordés tel que :

- ✚ la construction d'un atelier intercommunal,
- ✚ le S.P.A.N.C.,
- ✚ une visite de la Communauté de communes du Grand Ried est programmée ; elle pratique également la mutualisation des moyens,

Le Conseil en prend acte.

9. Vente de terrain dans la zone industrielle Koechlin

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président, traite ce point de l'ordre du jour.

Par lettre reçue le 24 avril 2008, M. Bleich-Goegler domicilié à Hirtzfelden souhaite acquérir un terrain de vingt ares dans la zone industrielle Koechlin à Fessenheim pour une activité de paysagiste.

L'acquisition se ferait par la SCI "La Bergerie".

M. Mario HEGY souhaite connaître les moyens appliqués pour éviter toute opération spéculative. Ils sont de deux sortes : la résolution, c'est-à-dire le retour du bien à l'Essor du Rhin au bout de quatre années si aucune construction n'a été entreprise, et ce au prix payé par l'acquéreur à l'époque diminué des frais administratifs et de notaire et la préférence en cas de vente, c'est-à-dire un droit de préemption pour l'Essor du Rhin.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise la vente d'un terrain de vingt ares à la SCI "La Bergerie" dans la zone industrielle Koechlin au prix de 1 000 € l'are, les frais d'arpentage, de notaire et fiscaux en sus sont pris en charge par l'acquéreur. L'acte de vente sera établi par Me COUSTAU, Notaire à Ensisheim.

10. Charte de développement : validation du programme d'actions définitif 2008

M. le Président et M. Fabrice Krieger commentent ce point de l'ordre du jour.

Quatre opérations sont prévues dans la Charte de développement local – actions 2008. La plus importante est l'organisation du Salon de l'Artisanat et des Métiers en septembre prochain avec une inscription de 87 500 € (80 000 € sont déjà inscrits au BP 2008 dans l'immédiat) – 60% seront pris en charge par le Département.

Trois autres opérations sont proposées à l'accord du Conseil communautaire :

- Promotion des zones économiques – 2^{ème} tranche pour 4 155 € TTC
- Aide aux associations porteuses d'un projet supra communal ou intercommunal : 15 000 € TTC
- Création d'un nouveau site Internet et Extranet de la CCER pour 19 000 € TTC

Montant total des opérations : 125 655 €. Le Département nous accorde un montant de subvention maximum de 68 600 €.

Pour information, M. Krieger rappelle que le solde de deux actions programmées en 2007 vient d'être réglé. Il s'agit de la Fête de l'Eau, le SIG et de la 1^{ère} tranche de promotion des zones d'activités, au total 2 744 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, valide ces actions 2008 et sollicite l'aide financière départementale.

11. Travaux communaux

11.1 Blodelsheim : Espace culturel et sportif – avenants honoraires architecte & lot gros-œuvre :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président, présente ce point de l'ordre du jour.

Compte tenu des très nombreuses adaptations du projet de construction de cet ouvrage en cours de réflexion, le marché de base avec le maître d'œuvre nécessite une réadaptation du coût de sa mission.

- ✚ Coût du marché initial du maître d'œuvre : 82 972,50 € TTC (69 375,00 € HT)
Coût du marché proposé suite à l'ouverture des plis : 90 500 € HT (74 000 € x 12,5%).
Nouveau coût du marché d'honoraires suite à refaçon maximale de 15% : 76 925 € HT (92 002,30 € TTC)
- ✚ Coût du marché initial de gros-œuvre : 334 536,69 € TTC
Montant négatif de l'avenant : - 1 737,51 € TTC
Nouveau coût du marché de gros-œuvre : 332 799,18 € TTC

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer les avenants respectivement aux marchés de maîtrise d'œuvre conclu avec M. Di Nisi Architecte et avec l'entreprise de gros-œuvre Rémi ROESCH titulaire du lot 1.

11.2 Roggenhouse : Lotissement Communal – finition voirie – ouverture de crédit :

M. Henri MASSON, Vice Président, présente ce dossier.

Une dépense de 63 493,42 € TTC a été réglée pour cette opération. Compte tenu de la révision des prix, un dépassement de 579,79 € du crédit inscrit à l'article 458183 du BP 2008 a été constaté. L'opération est soldée.

Il s'agit de régulariser cette opération en ouvrant un crédit complémentaire de 579,79 € à l'article 458183 au BP 2008. Cette dépense est prise en charge par la commune de Roggenhouse. Un crédit d'égal montant est donc à inscrire à l'article 458283 du BP 2008.

Le Conseil, après délibération, procède à ces inscriptions budgétaires nouvelles.

12 . Prochaines réunions du Bureau et du Conseil communautaire :

M. le Président rappelle au Conseil la tenue du prochain Conseil communautaire le 16 juin prochain à 20 heures.

Par ailleurs, les prochaines réunions du Conseil programmées en juillet et en août prochains sont les suivantes :

- ✚ Lundi, le 28 juillet 2008 à 20 heures
- ✚ Lundi, le 25 août 2008 à 20 heures
- ✚ Lundi, le 29 septembre 2008 à 20 heures

Ces réunions sont précédées d'une réunion du Bureau à 18 heures. Les réunions du Bureau intermédiaire sont définies ultérieurement.

Le Conseil en prend acte.

13. Divers :

13.1. Site Internet :

Compte tenu des nombreuses évolutions des dernières années, le site de l'Essor du Rhin doit être adapté. Pour ce faire, une consultation pour la mise en place d'un nouveau site avec un avis d'appel public à la concurrence doit être lancée sur la base d'un marché adapté.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **Autorise le lancement de cette consultation publique**
- **Autorise M. le Président à signer le marché adapté à intervenir**

13.2. Tour de table :

- ✚ M. Pierre Engasser informe le Conseil que le Conseil d'Administration de l'Association pour la **Petite Enfance** a eu lieu le 20.5.2008 et que l'Assemblée Générale est fixée au 16 juin 2008 à 20 h à la Maison de l'Essor du Rhin. Près de 40 000 € seront reversés à l'Essor du Rhin compte tenu du bilan et du compte d'exploitation dressés pour 2007.

D'autre part, l'association pour la Maison de retraite « Les Molènes » à Bantzenheim a prévu son Assemblée Générale le 25 juin prochain à 20 h à Bantzenheim (Aux Molènes). Le Bureau de l'association de gestion a eu lieu le 20.5.2008. Il rappelle qu'un projet de restructuration est en cours. Le Président du Syndicat Mixte souhaite rencontrer les deux présidents des communautés de communes partenaires. Une visite de la maison de retraite est programmée le jeudi 29 mai 2008.

- ✚ M. le Président adresse ses félicitations à M. Jean-Marc LOEWERT, nouveau Président du **SIVU du Collège Félix Eboué de Fessenheim.**
- ✚ M. Eric MICHELAT fait part à l'assemblée que l'association **Essor des Professionnels de la Hardt** compte 43 adhérents. Six ou sept sont encore en cours d'adhésion.
- ✚ M. Philippe HEID souhaite être destinataire du compte-rendu de M. François BERINGER concernant l'ENCLI et les CLI. Il demande à l'Essor du Rhin d'intervenir car la convention tripartite avec le Département concernant **l'aménagement du carrefour du stade** n'est pas

encore parvenue à la Mairie. Il souhaite savoir si une réunion du **Comité consultatif pour la jeunesse** est prévue. Mme Kieffer répond qu'une réunion est programmée le 3.6.2008 à 19 heures à l'Essor du Rhin. Il fait par ailleurs état du stationnement de 70 caravanes de **gens du voyage** sur sa commune et demande, si possible, la mise en place d'une benne à ordures de 15 m³. La communauté de communes fera le nécessaire avec COVED, notre prestataire.

- ✚ **M. Cyrille LHUILLIER** fait remarquer qu'il n'a pas été destinataire de l'invitation, ni du compte-rendu. Il demande si les envois peuvent également se faire par courriel.
- ✚ **Mme Agnès KIEFFER** soumet au Conseil la demande d'aide financière du porteur de projet « **2 rives, 3 ponts et mille choses à découvrir** » qui souhaite faire imprimer 30 000 exemplaires d'une **nouvelle brochure en bilingue** plus étoffée que la 1^{ère} pour un coût de 17 045 € TTC. Quatre pages seraient dédiées à l'Essor du Rhin. La participation de notre groupement s'élèverait entre 750 et 900 €. M. Wassmer est d'avis que la carte cyclo-touristique devrait englober un territoire plus large que celui prévu. M. Rentz estime pour sa part que la géographie couverte est pertinente et que, de toute façon, toutes les pistes cyclables reliant les deux ballons (français et allemands) ne sont pas encore réalisées. MM. Onimus et Rentz sont d'avis que le rôle de l'ADT serait de coordonner les brochures qui sont éditées.
- ✚ **M. Mario HEGY** souhaite que les **interventions projetées par le personnel** soient jointes au procès-verbal de la réunion.
- ✚ **M. Jean GOETZ** demande à connaître la **composition de la CLI**. M. Béringier donne toutes explications. Elle est présidée par le Président du Conseil Général qui nomme les membres. A l'heure actuelle, Balgau, Blodelsheim, Fessenheim, Munchhouse et Nambshheim sont les cinq communes membres. Il y a également 10 conseillers généraux.
- ✚ **Mme Fabienne STICH** invite ses collègues à la Fête de l'Amitié le week-end prochain. Il y a par ailleurs la fête à Eschbach (Allemagne) du 5 au 7.6.2008 à l'occasion de ses 1200 ans d'existence. Tous les délégués sont cordialement invités. Le magazine du GLCT est en cours d'élaboration. Elle en donne les grandes lignes. La prochaine réunion du GLCT aura lieu à Stauffen le 29.5.2008.
- ✚ **M. André ONIMUS** donne plusieurs informations diverses :
 - Faut-il un achat mutualisé pour les défibrillateurs ? Un exposé de M. Denis FOEHRLE est prévu le 16/06/2008
 - Le Point I ouvre ses portes le 1^{er} juin prochain (à côté de la Maison des Energies)
 - Les communes disposent maintenant d'un droit de préemption sur les ventes de commerces après avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Celle de Colmar organise d'ailleurs à ce sujet une réunion le 2.6.2008.
 - Le Sivom du Pays de Brisach organise un Festival le 7 juin 2008 de 14 h à 23 h.
 - Les Ets Schroll tiennent un symposium les 25 et 26 juin prochains.
 - Une visite pastorale de M. Jean-Pierre GRALLET Archevêque aura lieu le 14 juin 2008 à Hirzfelden et le 15 juin 2008 à Fessenheim.
 - La piste cyclable reliant la rue du Rhin vers Fessenheim à la voie d'accès au pont sur le Rhin sera achevée le 15 juin 2008.
- ✚ **M. Eric SCHWEIN** sollicité par M. le Président répond que la pose de la conduite d'eau pour la pépinière sous la piste cyclable est terminée. Un essai de pression est fixé au mercredi 28 mai 2008.

Plus aucune intervention n'étant demandée, M. le Président clôt la réunion à 22 h 30 en conviant les personnes présentes au verre de l'amitié.

Le Président :

Le Vice Président :

Le Vice Président :

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

Patrice WALTISPERGER

Le Vice Président :

Le Vice Président :

Le Vice Président :

Pierre ENGASSER

Henri MASSON

Frédéric GOETZ

Le Vice-Président :

L'assesseur :

Agnès KIEFFER

Philippe HEID

Jean-Marc LOEWERT

François BERINGER

Bernard BRUN

Fabienne STICH

François WASSMER

Pierre RENTZ

Agnès MATTER-BALP

Cyrille LHUILLIER

Cédric LEPAUL

Eric MICHELAT

Jean GOETZ

Mario HEGY

Etaient excusés par ailleurs : MM. Michel HABIG, Conseiller général du canton d'Ensisheim, et Alexis MARGRAFF, Trésorier de Blodelsheim

Personnel présent : Mmes Emmanuelle PARANT & Fabienne WASSMER – MM. Fabrice KRIEGER, Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE